

L'ASCE 88 vous convie à participer à
la marche régionale qui se déroulera
autour de la montagne des fourmis géantes
le samedi 7 septembre 2019
sur la commune de **BRUYERES**

L'accueil se fera à partir de 9h00
(Le lieu vous sera indiqué ultérieurement)

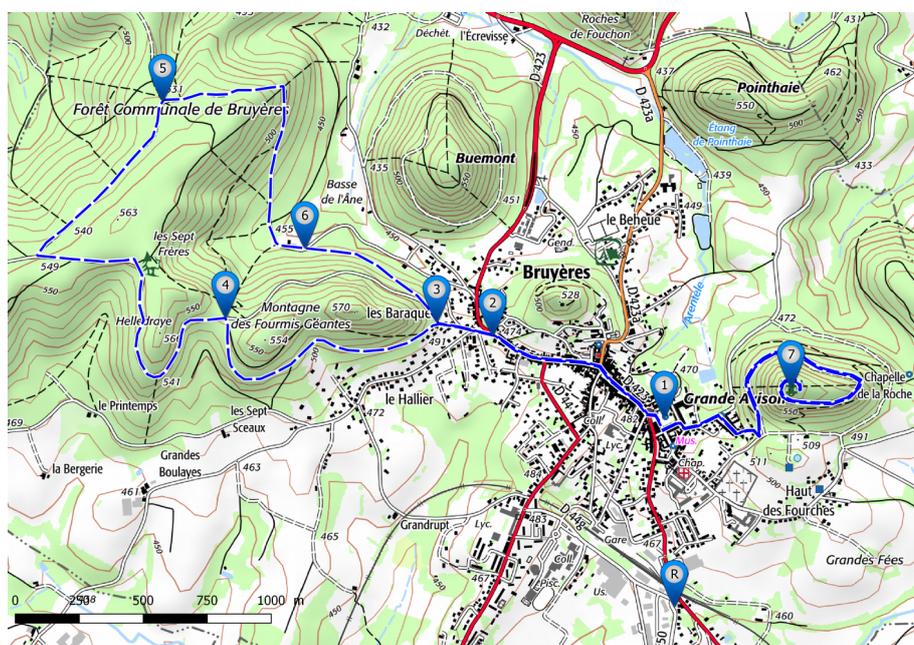


Le site :

A deux pas du centre-ville, sur la montagne de l'Helledraye, le circuit des fourmis aménagé autour de la compréhension de cet insecte et de l'environnement en général est un lieu de promenade remarquable pour toute la famille. Les fourmis y sont légions et certains spécimens en bois, en résine ou en métal mesurent près de deux mètres. Vous les croiserez le long du parcours ou dans les arbres. Vous saurez tout sur la vie, les moeurs, l'organisation sociale et l'alimentation de cet animal.

Le circuit :

Ce parcours ne présente pas de difficulté majeure. Toutefois, il comporte un dénivelé positif de 100 m environ, il n'est donc pas adapté aux personnes à mobilité réduite. L'itinéraire proposé (8km) est très facile à suivre :



1. Remontez l'avenue du Cameroun en direction de Saint-Dié-des-Vosges et Épinal. Poursuivez tout droit rue Léopold et rue Joffre. Continuez tout droit, puis prenez la rue de la Libération où une première fourmi vous indique que vous êtes sur le bon chemin. Empruntez sur la droite, la rue du 442e RCT vers la Montagne aux Fourmis.
2. Suivez ensuite le balisage.
3. Prenez à gauche le chemin de la Paix et de la Liberté en direction des Sept Frères. (variante : suivez à droite le panneau indiquant « Le point du jour ». Découvrez un panorama sur Bruyères et sur les sommets alentour). Poursuivez pour arriver au carrefour des quatre routes.

4. Nous poursuivons pour découvrir l'arbre remarquable des Sept Frères (hêtre composé de sept troncs différents) situé au bord de la route forestière. Le sentier quitte ensuite la route une centaine de mètres plus loin et rejoint le sentier des Ducs. Longez « le nœud de l'amitié » et le mémorial US dédié à la Libération de Bruyères par les troupes Hawaïennes du 100/442e RCT.

5. Au carrefour forestier (cote 531), prenez à droite vers la Basse de l'Âne à 30 minutes. L'allée forestière surplombe la Basse de l'Âne et descend progressivement vers Bruyères.
6. En bas, prenez le sentier à droite et rejoignez le pied de la montagne des Fourmis. Rejoignez ensuite la place Stanislas.
7. **En bonus** : Si vous le souhaitez, vous pouvez vous engager sur le sentier de l'Avison, qui surplombe la place. Après 30 minutes d'ascension, un magnifique point de vue à 360 degrés vous attend au sommet de la Tour du Mirador.

<p>Déjeuner : Après l'effort, le réconfort...</p> <p>un repas pourra être pris au restaurant « Chez Angel & Yo », 1 Route des déportés Bruyères. (<i>Point R sur la carte</i>)</p>	<p style="text-align: center;">Menu :</p> <p>Pour les plus de 12 ans Buffet froid à volonté (Salé et sucré)</p> <p>Pour les moins de 12 ans Nuggets ou Steak haché (à préciser lors de l'inscription) frites Glace</p>
---	---

Sport et culture

Un rallye-photos vous sera proposé sur le petit parcours.
Les photos seront prises à des endroits définis. A vous d'indiquer les objets manquants.

Transport :

Le transport sera assuré en bus : Départ de Bar-le-Duc
Une participation de 5 € aux frais de transports vous sera demandé.
Le départ se fera vers 7H00 le samedi matin, parking de la DDT

TARIF : Journée gratuite pour les moins de 12 ans		
	Enfants à partir de 12 ans	Adultes à partir de 18 ans
Repas	13,00 €	16,00 €
Participation région	-10,00 €	-10,00 €
Total	3,00 €	6,00 €
Participation transport	5,00 €	5,00 €
Total journée	8,00 €	11,00 €

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner : Marche régionale
Inscription à retourner au plus tard pour le **23 août 2019** délai de rigueur

DDT 55 / 14 rue Antoine Durenne / CO CS 10501 / 55012 Bar-le-Duc cedex
bureau de l'ASCE 55 à l'attention de Hélène CLAUDE

Nom – Prénom : _____ Tél : _____

N° de carte ASCE : _____

Nombre de participants adultes : 11,00€ x _____ = _____ €

Nombre de participants enfants : 10,00€ x _____ = _____ €

Nombre Nuggets : ou Steak haché :

Je joins un chèque de _____ € à l'ordre de l'ASCE 55 correspondant à mon inscription.

Droit à l'image

Cochez cette case en cas d'opposition à la publication de photographies sur lesquelles vous apparaissez.

Chaque participant doit être à jour de sa cotisation 2019 .

